

Présentation de pétitions au Parlement

L'autre jour, à Thunder Bay, une discussion a opposé deux groupes de citoyens aux vues divergentes sur la question de l'avortement. La discussion a été assez mouvementée. On a fait remarquer qu'il serait peut-être temps que les tenants des deux positions se réunissent et tâchent de se comprendre. Un comité des pétitions nous permettrait peut-être de réunir ces deux groupes opposés sur ce sujet ou sur d'autres.

Je suis d'accord avec cette mesure, mais il faudrait en prendre d'autres, plus générales, pour y arriver. L'un des problèmes à la source de ces pétitions, et de ce genre de dissensions, réside dans la nature des énormes bureaucraties gouvernementales. Je ne parle pas du gouvernement actuel ni d'aucun autre gouvernement en particulier. Le problème réside tout simplement dans la nature des activités des services gouvernementaux. Nous avons discuté du tarif du Nid-de-Corbeau, par exemple, et bien des gens s'inquiètent au sujet du rôle des ministères fédéraux. En général, ils considèrent que ce qui est bon pour les transports ou pour les chemins de fer l'est aussi pour le pays, puisque leur objectif est de desservir notre pays. Voilà comment ils voient les choses. Ils se trompent peut-être au sujet des chemins de fer, ainsi que pour le reste du pays, mais il n'en demeure pas moins que l'on a tendance à accumuler toute une série de mesures qui sont favorables à un petit secteur de la société, mais peut-être pas à l'ensemble des Canadiens, ni à une région donnée du pays. Il y a également des gens, comme un grand nombre de céréaliculteurs de l'Ouest, qui prétendent que ce genre de mesure ne leur convient pas du tout que c'est une disposition qui fait partie intégrante de l'histoire de l'Ouest et à laquelle ils croient dont on veut les priver. Cela se comprend, mais le problème, c'est qu'il n'y a pas d'exutoire à l'heure actuelle pour les gens qui regrettent vivement de voir le gouvernement actuel piétiner les traditions auxquelles ils sont habitués depuis leur plus jeune âge.

● (1700)

Il se trouve que je suis souvent en rapport avec les pacifistes de notre pays, regroupés en un réseau national d'un océan à l'autre. Ils s'inquiètent vivement de l'orientation que nous prenons dans le domaine des armements nucléaires et craignent une guerre qui risque de nous détruire tous. Toutefois, cet important groupe de personnes n'a aucun moyen de faire entendre ses vues au Parlement. J'ai des pétitions signées par des milliers de personnes, parce que la plupart des lettres adressées au premier ministre (M. Trudeau) ou à d'autres députés me sont transmises, étant donné l'intérêt que je porte à cette question. Et qu'on le veuille ou non, on ne peut pas fermer les yeux sur ce problème, pas plus que sur celui du Nid-de-Corbeau, par exemple. Ces personnes deviennent de plus en plus mécontentes. Il ne s'agit pas simplement d'un problème qui se pose un jour, qui mécontente tout le monde et qui, une semaine plus tard, est oublié. Ce n'est pas le cas. Les pétitions seront peut-être une solution, mais pas pour le moment. Nous convenons tous, je pense, qu'elles ne donnent aucun résultat dans les circonstances actuelles. Comme le député de Wetaskiwin l'a déclaré, les pétitions sont présentées, lues à voix haute, jugées recevables par le Président, puis on les oublie. Ce n'est pas une initiative tout à fait vaine, toutefois, puisqu'on peut au moins les présenter à la Chambre, mais cela ne va pas plus loin, et elles ne sont suivies d'aucun débat.

Je voudrais, quant à moi, monsieur le Président, trouver le moyen de permettre aux gens qui s'opposent, par exemple, aux

changements proposés au tarif du Corbeau ou aux essais des missiles de croisière et qui signent des pétitions ou qui écrivent des lettres à ce sujet, de faire valoir leur point de vue en termes vigoureux. On devrait peut-être créer un comité où les dissidents pourraient exprimer leur opinion. Cela leur permettrait de comprendre un peu les problèmes des gouvernements en général et de l'ensemble des députés. Je suis certain que nous avons tous déjà reçu des pétitions contradictoires sur la même question. C'est un fait dont nous devons tenir compte. J'ai à mon bureau un grand nombre de lettres et plusieurs pétitions signées par les habitants de Thunder Bay et des environs qui s'opposent à la fermeture des bureaux locaux de l'Office national du film. Ces bureaux doivent fermer en septembre. J'ai appris que sept ou huit autres villes sont également touchées et que les députés qui représentent ces localités ont eux aussi reçu une foule de pétitions à ce sujet. Si rien n'est fait, les villes de Saskatoon, de Thunder Bay, de Hamilton, de Chicoutimi, de Sydney et de Kingston perdront toutes leurs bureaux de l'Office national du film l'automne prochain. L'ONF économisera ainsi environ \$200,000. Ces bureaux seront remplacés par un numéro de téléphone Zenith, ce qui coûte cher, est inefficace, impersonnel, et ainsi de suite.

J'en ai discuté avec le ministre intéressé et nous éviterons certainement que cette situation se produise. Ces localités ne perdront pas leurs bureaux. Néanmoins, il serait bon qu'on puisse réunir toutes les pétitions à ce sujet. Nous pourrions ainsi centrer notre attention sur les difficultés de ces localités. Une telle décision sert sans doute les intérêts de l'ONF, mais certainement pas ceux des localités en question. Je sais qu'il n'en est rien.

J'ai justement le nom de ces huit villes et j'ai parlé à environ cinq des députés concernés et je parlerai aux autres au cours des jours qui viennent. Si toutes ces pétitions étaient regroupées, elles pourraient avoir un impact important, en ce sens que nous pourrions tous aller dire au comité en question ce que nous en pensons et nous pourrions exercer des pressions.

Pour conclure, je dirai que ce projet de loi me paraît très intéressant et que je compte l'appuyer, car je pense qu'il aura beaucoup d'effets positifs. A mesure que notre société devient plus complexe, ce que personne ne peut nier, et à mesure que les Canadiens sont davantage sensibilisés, parce qu'ils sont plus instruits et ainsi de suite, il me semble qu'ils sont plus incrédules et plus exigeants. Dans une démocratie parlementaire comme la nôtre, nous devons chercher le moyen de regrouper les divers points de vue. Je ne propose pas un moyen unique; il nous faut imaginer toutes sortes de méthodes. J'espère que le comité chargé d'étudier la modification du Règlement de la Chambre examinera les divers moyens qui donneraient aux Canadiens l'impression que leur gouvernement leur appartient et qu'il travaille dans leur intérêt. Je voudrais bien qu'il en soit ainsi.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'interviens en faveur du projet de loi C-642 du député. Je veux en parler dans le contexte de l'évolution de la démocratie parlementaire, des activités du Parlement lui-même et des droits des citoyens. La mesure à l'étude vise à faire en sorte qu'une pétition, émanant d'un ou de plusieurs citoyens, ne demeure pas sans écho.